



GRAND ANGLE 4-5 Stratégie d'arborisation

Éditorial



L'une des manières d'améliorer le confort et la qualité de vie de la population morgienne, tout en s'adaptant aux phénomènes climatiques, consiste à préserver et augmenter la présence du végétal en ville. Les arbres fournissent de nombreux services écosystémiques essentiels, entre autre la diminution des températures estivales, la purification de l'air, l'atténuation de la sensation de bruit, l'amélioration de l'infiltration de l'eau ou encore la captation de carbone.

Dans son programme de législature 2021-2026, la Municipalité s'est engagée à favoriser le bon équilibre entre le bâti et les espaces libres, et à mener des projets de végétalisation des espaces publics. Avec l'élaboration de la stratégie d'arborisation et de végétalisation, la Ville de Morges dispose aujourd'hui d'un document de référence afin de planifier l'arborisation de manière coordonnée avec la planification urbaine et infrastructurelle, permettant ainsi une meilleure intégration du volet végétal dans les aménagements futurs.

Les objectifs définis par la Municipalité dans cette stratégie sont multiples: tendre vers une ville résiliente et agréable, améliorer la qualité de vie des Morgiennes et Morgiens, préserver l'arborisation existante, augmenter la surface de canopée à 25% d'ici 2050 et favoriser la biodiversité.

Pour y parvenir, l'implication de toutes les parties prenantes du territoire est essentielle. Le domaine public va augmenter son arborisation de façon active et dans un souci d'exemplarité. Mais l'implication des privés reste indispensable. En plus des subventions



3 Manifestation
La Parade navale débarque



6 Politique sportive
Résultats du sondage



7 Portrait
Caroline Villard

déjà disponibles, des mesures de soutien et d'incitation seront développées dans les prochaines années afin de soutenir les bonnes pratiques.

La Municipalité s'engage d'ores et déjà dans l'augmentation de la canopée morgienne et encourage chaque citoyenne et citoyen à œuvrer, à son échelle, en faveur de l'arborisation et de la biodiversité, et à profiter des espaces verts de qualité déjà existants à Morges.

Jean-Jacques Aubert,
municipal Infrastructures et gestion urbaine



Pour une meilleure cohabitation sur les quais

De nouveaux panneaux ont fleuri au bord du lac: ils invitent cyclistes, skaters et autres usagers de véhicules à roulettes à adapter leur vitesse.

Le bord du lac à Morges attire en effet de nombreuses personnes qui viennent y flâner tout au long de l'année. Le quai Igor-Strawinsky, qui s'étend du Parc de Vertou au quai du Mont-Blanc, constitue la plus grande portion

du rivage morgien. Il s'agit d'un chemin pour piétons où ceux-ci sont prioritaires et les cyclistes autorisés à circuler. Les cyclistes à vélos électriques 45 km/h doivent éteindre leurs moteurs, ceux à 25 km/h peuvent les garder allumés. Toutes les personnes sur un véhicule sont tenues d'adapter leur vitesse selon la fréquentation du quai et de s'arrêter si nécessaire pour laisser passer les piétons.

Le respect de chacune et chacun permet de garder ce lieu paisible et attrayant pour tous, à tout âge. Pensez-y lors de votre prochaine balade!

Hippolyte Bataillard,
chargé de projets en mobilité

ENSEMBLE

INTERVIEW

« Une démarche non culpabilisante et réaliste »



L'opération « Morges, ville zéro déchet » a été lancée en février. Reflets a rencontré Éric Hostettler, responsable de projet et chef de l'Office de la propreté urbaine.

Pourquoi cette démarche « zéro déchet » ?
On est face à un problème mondial d'épuisement des ressources. Le recyclage n'est malheureusement pas la panacée. La seule option est de changer nos habitudes et réduire la production de biens matériels à la source. La Ville de Morges souhaite y contribuer, à son échelle, en sensibilisant sa population et ses entreprises.

Y aura-t-il un policier derrière chaque habitant ?

Pas du tout! La démarche se veut non culpabilisante et réaliste. Chaque personne, en fonction de sa situation et de ses aspirations, pourra puiser quelques idées dans les bonnes pratiques recommandées.

Le message, c'est qu'on peut vivre avec moins ?

Oui, mais ça ne veut pas dire qu'il faut forcément se priver: il faudrait simplement donner plus de valeur aux biens de

consommation quotidiens qu'on acquiert et les conserver plus longtemps. Nous sommes poussés par l'industrie à acheter toujours plus de produits à des prix dérisoires et à les jeter rapidement.

Vous le constatez à Morges ?

Clairement. La déchèterie dit beaucoup de nos habitudes de consommation. On y récolte par exemple énormément d'écrans, dont certains fonctionnent bien ou seraient réparables. Pareil pour les fours à micro-ondes, les machines à café, les imprimantes, les aspirateurs... Et n'oublions pas le phénomène de la *fast fashion*: des vêtements à peine portés sont jetés.

« Zéro déchet », c'est une formule. Dans les faits, vous visez -10% de déchets par habitant. Ce serait déjà beaucoup ?

Sur trois ans, l'objectif nous paraît réaliste. Cette démarche accompagne une évolution sociétale qui est à l'œuvre, indépendamment de notre initiative.

Patrick Le Fort,
chargé de communication

GUIDE

Comment organiser une manifestation durable ?

Afin de protéger l'environnement et de développer la durabilité du territoire morgien, la Ville de Morges a créé un guide destiné aux organisatrices et organisateurs de manifestations.

En 2022, plus de 300 autorisations de manifestations ont été délivrées par la police du commerce sur le territoire morgien. Pour aider ses organisateurs à planifier des événements durables, la Ville de Morges propose désormais son *Guide des manifestations durables*: un outil de sensibilisation et d'accompagnement qui contient des recommandations pour l'organisation de manifestations respectueuses de l'environnement.

Outils pratiques

Composé de six chapitres, on y trouve des trucs et astuces concernant le choix du site, la gestion des déchets, les économies d'énergie, l'alimentation proposée, les déplacements et la coordination avec les acteurs locaux. Des liens vers différentes références, notamment Kitmanif, la plateforme vaudoise pour l'organisation de manifestations, sont mis à disposition. Par ailleurs, la Ville soutient les démarches qu'elle recommande, en prêtant de la vaisselle réutilisable. Des gobelets, assiettes, bols et couverts peuvent être commandés sur morges.ch/gobelets.



Accessible en ligne

Depuis janvier 2023, le guide est disponible sur le site Internet de la Ville. La Municipalité appliquera les principes du guide sur ses propres manifestations et œuvre à ce jour sur un projet de réglementation concernant la vaisselle à usage unique. Elle vient aussi de lancer le programme de sensibilisation « Morges, ville zéro déchet » (*lire ci-dessus*).

L'Office de la durabilité de la Ville se tient à disposition des organisatrices et organisateurs de manifestations en cas de questions ou de demandes de conseils afin de réduire l'impact écologique des manifestations.

Caroline Michaud,
stagiaire à l'Office de la durabilité

Plus d'infos:
[morges.ch/
manifestations](https://morges.ch/manifestations)





«À voir un soir à Morges» est de retour

L'évènement « À voir un soir à Morges » revient le vendredi 28 avril 2023, de 16h à 22h. À cette occasion, les musées, les galeries et les ateliers d'artistes ouvrent leur porte au public pour une découverte culturelle. Gratuite, cette manifestation est organisée par les musées morgiens, comprenant le Musée Alexis Forel, le Musée Bolle, la Maison du Dessin de Presse, le Musée Paderewski,

le Château de Morges et ses musées, et l'Espace 81.

Soutenue par la Ville de Morges, cette action offre à la population une balade à pied dans des lieux emblématiques de la culture. De plus, cette année, la 2^e édition du parcours « Métiers d'art dévoilés » s'associe à cette date pour des rencontres avec des artisanes et artisans.

Sur le thème « Pétillant », cette soirée promet aux petits et grands de se laisser éblouir par l'art.

Ludivine Guex,
cheffe de l'Office de la culture

Plus d'infos:
museesmorgiens.ch



ANIMATIONS

PARADE NAVALE

Les fleurons du Léman à Morges



Dimanche 14 mai, pendant la Fête de la Danse, on pourra aussi admirer un ballet... lacustre. Les bateaux de la flotte Belle Époque de la CGN paraderont au large de Morges.

La Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN) fête ses 150 ans cette année et elle a choisi Morges pour sa Parade navale annuelle. Elle déploiera ses bateaux Belle Époque, patrimoine historique lémanique, réunis pour voguer le temps d'une journée.

Pour *La Coquette*, ce sera aussi l'occasion de célébrer les 65 ans du jumelage avec la ville de Vertou (Loire-Atlantique), en accueillant ses hôtes français pour un week-end festif à Morges. Ce jumelage contribue à une relation d'amitié et de coopération fructueuse avec nos voisins de l'Hexagone.

Diverses animations

À terre, la journée du 14 mai sera animée de 10h à 18h, avec deux concerts proposés par l'Harmonie morgienne à 11h et à 15h30. En outre, des stands de sociétés locales et des

food trucks permettront aux spectateurs de se sustenter. Enfin, les quais seront sonorisés et permettront ainsi aux organisateurs de commenter les différentes figures effectuées par la flotte CGN.

Avant de rejoindre Morges, le Montreux (1904), le Vevey (1907), l'Italie (1908), le Savoie (1914), le Simplon (1920), le Rhône (1927) et le bateau amiral La Suisse (1910) embarqueront des passagers à divers pontons autour du lac. Au départ de Morges, il y aura des croisières avec ou sans restauration.

Il est important de réserver ses places à l'avance. Par beau temps, des billets supplémentaires seront vendus le jour même.

Un lien historique

Morges accueillera la Parade navale pour la sixième fois – la dernière remonte à 2016. Le lien entre la commune et la CGN est très ancien: *La Coquette* a en effet accueilli le premier chantier naval de la compagnie, de 1858 à 1888, avant qu'il ne soit transféré à Lausanne.

Les unités ayant été lancées au chantier de Morges s'appelaient Dranse, Mercure, Mercure II, Bonivard, Winkelried II, Mont-Blanc. Et la dernière – cela ne s'invente pas: le France, en 1887. Un joli clin d'œil à nos voisins.

Giancarlo Stella,
secrétaire municipal

Horaires de la Parade

- De 14h à 14h45: ballet au large de Morges (non visible depuis les quais)
- De 14h45 à 15h30: ballet proche des quais de Morges (visible depuis le bord)

Plus d'infos et réservations dès le 27 mars:
cgn.ch ou 0848 811 848



FÊTE DE LA DANSE

Eh bien, dansez maintenant!

La Ville de Morges invite à se déhancher lors de la 2^e édition de la Fête de la Danse, du 10 au 14 mai 2023.

Créé par Reso (Réseau Danse Suisse), cet évènement national est représenté dans une quarantaine de villes. Morges a rejoint le mouvement en 2022. Une première édition réussie, qui a fait danser bon nombre d'adultes et d'enfants aux rythmes festifs des spectacles et des cours proposés.

L'ouverture de la Fête de la Danse aura lieu vendredi 12 mai à 17h30 sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avec un spectacle mêlant danse, musique et cirque. C'esera aussi l'occasion de découvrir l'exposition à l'Espace 81, réalisée par Danse Transition, qui retrace l'histoire de cette association œuvrant dans la reconversion professionnelle des danseuses et danseurs.

La danse sous toutes ses formes
Lors de ce week-end, la Ville de Morges proposera dans les jardins du Château un

programme varié de cours en collaboration avec les écoles de danse, initiant à plusieurs styles: classique, oriental, hip hop, irlandais, latin, folklorique, etc. Une invitée de prestige sera présente: Nicole Seiler, Prix suisse de la danse 2021, qui dévoilera une performance sur le geste.

Une projection au cinéma Odéon, dans le cadre de DANCE ON SCREEN, proposera des films de danse multiformes et inoubliables. La Villa – espace d'art présentera pour sa part deux créations contemporaines. Enfin, la Ville de Morges invite la compagnie Élidé pour une création originale en l'honneur du jumelage avec Vertou, rappelant les valeurs de solidarité et d'amitié.

Ludivine Guex,
cheffe de l'Office de la culture

Plus d'infos:
fetedeladanse.ch/morges



Les danseurs chaux-de-fonniers de (La) Rue Serendip seront de la partie.

GRAND ANGLE

STRATÉGIE D'ARBORISATION

PRÉSENTATION

Une stratégie pour végétaliser Morges



Pour que les aménagements futurs ne se fassent plus au détriment de la végétation, la Municipalité a souhaité établir une stratégie d'arborisation et de végétalisation. Elle devra s'appliquer dès maintenant et déploiera ses effets à long terme.

Les bénéfices apportés par la végétation ne sont plus à prouver. Leurs services écosystémiques sont précieux pour tendre vers un milieu urbain résilient au changement climatique et garantissant

une bonne qualité de vie. Néanmoins, la plantation d'arbres en ville pose de nombreux défis, avec des espaces libres restreints, imperméabilisés ou occupés par des infrastructures souterraines. Les nouvelles plantations doivent être adaptées à l'ensemble de ces contraintes urbaines afin de déployer tous leurs bénéfices pour la population et la biodiversité.

Une stratégie en trois volets

Le premier volet établit un *diagnostic du territoire* en lien avec le patrimoine arboré,

la biodiversité et le climat urbain. Il met en lumière les espaces où la Ville peut intervenir et l'importance de sensibiliser les acteurs privés, représentant plus de 60 % du territoire. C'est sur cette base que la Municipalité s'est fixé les objectifs suivants :

- renforcer la végétation à Morges et passer d'un indice de canopée de 17 % à 25 % d'ici 2050, en plantant 220 arbres par an sur le territoire public et privé,
- restaurer et compléter le réseau écologique;

- diminuer les îlots de chaleur et augmenter la qualité de vie en ville.

Pour atteindre ces objectifs, le volet *stratégie* décline des mesures qui s'appliquent selon quatre stratégies territoriales : domaine public, franges agricoles périurbaines, quartiers d'habitation et zones industrielles. Chacune est développée en une ou plusieurs cartes, définissant des principes de plantation. Elles sont le résultat d'un regard transversal et d'une prise en compte d'enjeux paysagers, climatiques et environnementaux.

Enfin, le volet *plan d'action* accompagne la mise en œuvre. Il prévoit l'arborisation de six sites pilotes. Il propose aussi des fiches techniques priorisant le bien-être et la pérennité de l'arbre en milieu urbain.

Oriane Viot,
technicienne paysagiste au Bureau de l'urbanisme et de l'espace public

Lara Graz,
adjointe technique à l'Office des parcs et promenades

Plus d'infos :
morges.ch/canopee



INTERVIEW

« Une réflexion et un engagement sur le long terme »

Jérôme Pellet a collaboré à l'élaboration de la stratégie d'arborisation de la Ville de Morges. Ce spécialiste de la biodiversité explique l'importance des arbres en milieu urbain.

Quel rôle jouent les arbres en ville ?

Les arbres jouent un rôle fondamental pour plusieurs espèces d'animaux, que ce soit les espèces forestières comme les écureuils, les pollinisateurs ou encore les oiseaux. Si l'arborisation est trop faible, ces animaux risquent de disparaître de la ville, ce qui présente un risque pour la biodiversité. Avoir des arbres en ville permet également de combattre les îlots de chaleur. La température peut varier de 2 à 3 degrés selon les endroits où des arbres sont plantés. Finalement, il y a aussi le côté esthétique qu'amènent les arbres; je pense que tout le monde s'accorde sur ce point.

Quels sont les défis de la mise en place d'une stratégie d'arborisation ?

Le premier défi est d'avoir conservé suffisamment d'espace brun, de sol, afin d'être en mesure de mettre en place la stratégie d'arborisation, ce qui était le cas à Morges. La question des corridors est également essentielle. En effet, il est important de relier



les différentes zones arborisées afin que les animaux puissent traverser la ville. Un bon exemple est celui du muscardin : ce petit mammifère ne met jamais pied à terre et a donc besoin que les branches des arbres se touchent pour pouvoir se déplacer. Finalement, la mise en place d'une stratégie d'arborisation nécessite une réflexion et un engagement sur le long terme, notamment pour anticiper les évolutions climatiques.

Qu'implique une stratégie d'arborisation sur la durée ?

La période de planification d'une stratégie d'arborisation doit être d'au minimum 30 ans. Le défi actuel est de sélectionner des espèces d'arbre si possible indigènes, mais qui puissent affronter le climat de demain. En effet, avec le changement climatique, ces arbres vont devoir résister à des canicules ou encore à la sécheresse. Ainsi, on va choisir par exemple des espèces qui poussent actuellement sur le pourtour méditerranéen. Au XX^e siècle, on ne se préoccupait pas de ces questions, seule importait l'esthétique. Aujourd'hui, il est important de prendre tous ces facteurs en considération.

Christelle Morvant,
chargée de projets en communication

GRAND ANGLE

STRATÉGIE D'ARBORISATION

TRANSVERSALITÉ

Les arbres s'invitent en ville

Morges est en plein développement, et comme l'a relevé le diagnostic de la stratégie, l'espace public en dehors des parcs est peu arborisé. Pour avoir un impact significatif, la stratégie doit essayer sur l'entier de la commune... et dans tous les services de l'administration.

Durant les phases de l'élaboration de la stratégie, différents services communaux ont été impliqués. Cette démarche transversale a renforcé leur adhésion à la stratégie et a enrichi son contenu. Elle a également semé des graines qu'il ne restait plus qu'à faire germer dans les projets déjà en cours. Et cela a bien fonctionné !

Des arbres grâce aux conduites
Sur la rue Louis-de-Savoie, des travaux étaient nécessaires pour remplacer des conduites souterraines. La Ville a saisi l'occasion de proposer un réaménagement de surface mettant en œuvre la stratégie d'arborisation. Le projet prévoit la plantation de 13 arbres en pleine terre et de 30 arbres en jardinières, qui ombrageront des espaces de vie et de rencontres.



Projet d'aménagement de la rue Louis-de-Savoie

Une voie encore plus verte

L'étude préliminaire de la Voie verte proposait deux scénarios. En cohérence avec sa stratégie d'arborisation, la Municipalité a validé le scénario prévoyant le plus de perméabilisation des sols et d'arborisation, soit la plantation d'une centaine d'arbres sur le tracé.

Un arrêt de verdure

En 2022, la décision a été prise d'inclure un volet végétal dans le préavis lié à la réfection de la route de Tolochenaz et des

arrêts de bus « Les Émetaux ». Ce projet prévoit de planter des arbres à haute tige, ainsi que de prolonger la haie bocagère bordant la parcelle agricole des Émetaux et servant de relais pour la faune en bordure de milieu agricole.

Oriane Viot,
technicienne paysagiste au Bureau de l'urbanisme et de l'espace public

Lara Graz,
adjoite technique à l'Office des parcs et promenades

Lexique

- **Canopée** : espace couvert par les arbres de plus de 3 mètres, comprenant les feuilles et les branches.
- **Îlot de chaleur** : zone urbaine caractérisée par des températures estivales plus élevées que dans le reste de la ville. On peut constater des différences de 5 à 10°C par endroit.
- **Indice de canopée** : pourcentage de surface couverte par la canopée sur l'entier d'un territoire.
- **Réseaux écologiques** : ensemble des structures naturelles utilisées par la faune et la flore pour se déplacer. Exemples : haies, prairies ou rivières.
- **Services écosystémiques** : bénéfices apportés par la nature à l'humain. Ils touchent de nombreux domaines comme l'alimentation, le bois, la dépollution, le bien-être, la santé ou l'esthétisme.
- **Ville résiliente** : ville capable de résister à des événements naturels exceptionnels en limitant leurs effets et en permettant de retrouver un état normal le plus rapidement possible.

PARTICIPATION

Propriétaires, à vous (aussi) de jouer !

Plusieurs études internationales définissent une couverture de 25% de canopée comme un minimum absolu pour une ville résiliente. Deux tiers du territoire morgien appartenant à des propriétaires privés, leur implication est indispensable pour arriver à maintenir un cadre de vie agréable en milieu urbain. Voici quelques actions à mettre en œuvre dès aujourd'hui pour maintenir et augmenter le taux de canopée d'une parcelle.

- **Veiller au bon entretien des arbres existants** pour maintenir la canopée déjà en place. Faire appel à des spécialistes des soins aux arbres qui misent sur des interventions de qualité plutôt que sur une taille annuelle. Ainsi, on favorise le volume foliaire et la santé de l'arbre. Au final, les frais d'entretien sont également limités.
- **Planter des arbres pour le futur.** Même si la longévité des arbres dépasse la durée de vie humaine, ils ne sont pas éternels. Il faut penser dès aujourd'hui au renouvellement, car un arbre met une vingtaine d'années à atteindre sa maturité et ses services écosystémiques augmentent avec l'âge.
- **Soigner le pied des arbres** en veillant à ce qu'il reste perméable et nourricier. Les



feuilles mortes ne sont pas un déchet mais une ressource. En laissant au pied des haies et des arbres. En se décomposant, les feuilles feront un très bon compost et amélioreront le sol.

- **Réserver une zone nature** ou refuge dans son jardin pour la biodiversité. Très rapidement apparaîtra un autre type de végétation accompagnée de papillons et d'oiseaux.

Stanley Mathey,
responsable de l'Office des parcs et promenades



Fibre optique: attention, travaux!

Face à la demande croissante des utilisateurs et des entreprises en débit Internet, les opérateurs Swisscom et Morges4net offrent actuellement leurs services auprès des propriétaires de Morges afin de déployer la fibre optique dans leurs immeubles. La technologie cuivre permettant, dans le meilleur des cas, d'obtenir des débits maximums de 300 à 500 Mbit/s, il est nécessaire d'adapter les réseaux et d'installer de la fibre optique pour obtenir des débits plus élevés, de l'ordre de 10 Gbit/s.

Dans certains cas et pour plusieurs mois encore, des travaux de génie civil sont à prévoir au niveau de la chaussée, pouvant causer certaines perturbations.

Chaque propriétaire est bien évidemment libre d'accepter ou non les contrats proposés et le coût d'installation est à la charge de l'opérateur.

En cas de question, veuillez prendre contact directement auprès des opérateurs susmention-

nés. Il est important de noter que la Ville n'est pas responsable de ces travaux.

Philippe Broccard,
chef du Service informatique et population

EN MOUVEMENT

SONDAGES SPORT

Nouvelles pratiques, nouvelles attentes



Objectif annoncé en début de législature par la Municipalité, la révision de la politique sportive a débuté au printemps 2022 avec une large enquête réalisée auprès de la population morgienne, suivie d'une enquête quantitative auprès des clubs sportifs.

Pratiquer une activité sportive plus régulièrement, disposer d'infrastructures de proximité en libre accès, ou encore accéder aux informations sportives de manière simple et facilitée: ce sont quelques-unes des attentes de la majorité des Morgiennes et Morgiens. Au sein des clubs, nombreux sont ceux qui aimeraient pouvoir accueillir plus de membres, dont des publics moins familiers aux pratiques sportives habituelles.

Impacts de la pandémie

Les deux sondages réalisés ont montré que la pandémie de COVID-19 n'a pas été sans conséquence sur la santé physique et mentale de la population: 58% de la population ont vu leur santé mentale baisser, contre 39% pour la santé physique. Pour 57% des associations morgiennes, l'implication et le recrutement des membres ont clairement baissé, mettant sous pression la recherche et le renouvellement des bénévoles qui font vivre le sport associatif local. L'écart entre les personnes actives et sédentaires a quant

à lui grandi, exacerbant les inégalités d'accès à des modes de vie actifs et sains. Les personnes déjà peu actives avant la pandémie, telles que les seniors, les personnes en situation de handicap ou en surpoids le sont aujourd'hui encore moins. En effet, 46% d'entre eux se disent aujourd'hui moins actifs.

Des lieux de pratique variés

Le maintien et le développement d'infrastructures traditionnelles pour répondre aux besoins des clubs, des écoles et des pratiques traditionnelles restent indispensables pour une ville comme Morges. Toutefois, il ressort que les attentes envers des lieux de pratiques dites libres sont grandissantes. Celles-ci répondent à un besoin de bouger et de pratiquer des activités physiques et sportives de proximité, sans contrainte horaire ni charge financière conséquente.

L'ensemble de ces nombreux résultats permettra de formuler les axes prioritaires de la future politique sportive morgienne. Prochaine étape, courant 2023: le développement d'un plan directeur et d'un plan d'action pour les années à venir.

Émilie Jaccard,
cheffe de l'Office des sports

NOUVELLE MOBILITÉ

Rouler à trottinette en toute sécurité

La trottinette électrique a le vent en poupe depuis quelques années. Pour s'assurer une bonne insertion dans le trafic et une coexistence pacifique dans l'espace public, il y a des règles à suivre.

Il est difficile de ne pas les voir en se rendant en ville. Rapides, silencieuses et maniables, ces nouvelles actrices de la mobilité font de plus en plus d'adeptes. Mais elles suscitent parfois l'ire des piétons et automobilistes.

À trottinette comme à vélo

La trottinette électrique est considérée comme un cyclomoteur léger, selon l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV). Ses usagers doivent respecter les mêmes règles de circulation que les cyclistes à vélos électriques 25 km/h: ils doivent emprunter la route ou les pistes cyclables et ne peuvent pas circuler sur le trottoir, sauf s'il est aménagé pour accueillir les vélos. Les espaces interdits aux vélos le sont également à ce type de trottinette.

Un engin aux normes

Seules les trottinettes électriques limitées à 20 km/h sont homologuées pour les routes suisses. Si elles ont été modifiées, elles ne doivent pas être utilisées sur le domaine public. Une sonnette doit être installée, ainsi qu'un éclairage avant blanc et arrière rouge activé en tout temps. De 14 à 16 ans, le permis M est requis; aucun permis n'est demandé dès 16 ans.

Visibilité et sécurité

À trottinette électrique, on est peu visible des automobilistes. Des vêtements clairs, un gilet jaune et des bandes réfléchissantes sont recommandés et le casque fortement conseillé. Une trottinette est faite pour ne transporter qu'une seule personne.

En respectant ces consignes et les autres usagers de l'espace public, la trottinette électrique peut trouver pacifiquement sa place dans la circulation urbaine.

Hippolyte Bataillard,
chargé de projets en mobilité





Région Morges: pour une transition écologique régionale

Trente kilomètres d'aménagements supplémentaires en faveur des vélos et des piétons, plus de 400 mètres de cours d'eau à ciel ouvert, 100% des carrefours à feux équipés de priorité bus, 0% d'imperméabilisation nette des sols sur domaine public: voici quelques-uns des objectifs ambitieux que se sont fixés les dix communes de Région Morges dans un programme de législature régional axé

sur la transition écologique. L'aménagement du territoire est au cœur des missions de Région Morges. Convaincue qu'il s'agit d'un levier majeur pour limiter les gaz à effet de serre et s'adapter aux dérèglements climatiques qui vont s'intensifier ces prochaines années, l'association s'est dotée d'une stratégie de transition écologique aux objectifs ambitieux.

Carine Staub,
assistante administrative
à Région Morges

Découvrez le programme:
[regionmorges.ch/
programme-legislature](https://regionmorges.ch/programme-legislature)



ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

ERM

Nouvelle directrice à la station d'épuration

Caroline Villard est la nouvelle directrice de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM). Portrait.

Née à Daillens, Caroline Villard s'investit dès son plus jeune âge dans son village natal. Elle intègre la société de jeunesse et la fanfare L'Écho de La Molombe, deux organisations dont elle assumera la présidence durant plusieurs années. Elle devient aussi vice-présidente du Conseil communal. «Les affaires publiques et associatives m'ont toujours intéressée», confie la trentenaire.

Passion pour l'eau

Son parcours? Il coule de source: «Depuis le gymnase, j'ai toujours été passionnée par le traitement des eaux, avec un projet de maturité sur la comparaison entre deux stations d'épuration.» Titulaire d'un Master en sciences et ingénierie de l'environnement de l'EPFL, elle passe par deux bureaux d'ingénieurs puis intègre en 2014 la Direction générale de l'environnement de l'État de Vaud, en tant que cheffe de section Assainissement urbain et rural.

Stabiliser et avancer

En octobre 2022, Caroline Villard prend la tête de l'ERM. L'association est affectée par le décès en cours d'année de deux membres de l'équipe, parmi lesquels le directeur Tony



Reverchon. Malgré ces coups du sort, la nouvelle directrice peut compter sur des collaborateurs solidaires et empoigner des dossiers urgents, comme la mise en place d'un plan de continuité en cas de pénurie énergétique et la future mise à l'enquête de la rénovation de la STEP. Et évidemment prendre en main l'exploitation de la station, dotée d'installations de plus de 50 ans.

Caroline Villard est reconnaissante envers l'ancien directeur Olivier Narbel d'être sorti de sa retraite pour assurer l'intérim ainsi qu'une transition efficace. Désormais sur les rails, la mère de deux petits garçons est heureuse de s'investir dans un métier utile et passionnant.

José Gomes Da Costa,
chargé de projets en communication

Projet de rénovation de la station d'épuration

Suite à plusieurs critiques et oppositions en 2019, principalement liées à l'intégration paysagère de bassins de 7 mètres de haut, le projet initial de nouvelle STEP a été revu sur presque la totalité du site, avec entre autres un abaissement et un décalage des bassins vers l'est.

La rénovation d'installations datant de 1972 a pour but de répondre à l'augmentation de population, en doublant la capacité de la STEP. Elle doit aussi permettre le traitement des micropolluants dans les eaux usées, exigé par la loi fédérale, et d'optimiser la valorisation des ressources, en récupérant un maximum d'énergie. «Le défi sera de traiter continuellement les eaux pendant le chantier», explique Caroline Villard.

Avec une mise à l'enquête prévue courant 2023, les travaux devraient démarrer en 2025 et se terminer en 2030.

José Gomes Da Costa

MORGES RÉGION TOURISME

Trottinettes électriques à louer à la Maison du Tourisme

Pour découvrir la ville autrement, touristes et habitants peuvent bénéficier de ce nouveau type de transport à deux roues.

Morges Région Tourisme innove en mettant en location quatre trottinettes à la Maison du Tourisme. Six autres engins se trouvent aux points d'informations de Saint-Prex et Aubonne ainsi qu'au Château de La Sarraz. Ce projet a pour but de proposer aux Morgiens et aux visiteurs de (re)découvrir la ville sous un autre angle.

Service personnalisé

Disponibles uniquement durant les heures d'ouverture, les engins peuvent être loués pour une durée d'une heure ou plus. Avant de partir sillonner les routes de la région, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité, de prendre connaissance des conditions de location, des réglementations de circulation en vigueur et de s'acquitter du montant de la location. Bien que l'utilisateur soit libre de se rendre où il le souhaite, les loueurs se feront un plaisir de lui faire quelques recommandations. Et s'il est encore en panne d'inspiration, l'application «Morges:

Guide» contient des tours spéciaux permettant de découvrir les joyaux de la région!

Mobilité de demain

Cette alternative de mobilité plus douce s'inscrit dans l'identité *Slow Tourisme* de la région. Pour rappel, cette forme de tourisme consiste à ralentir le rythme, dans un esprit respectueux de l'environnement. À bord de sa trottinette électrique, l'utilisateur aura l'occasion de prendre du bon temps en admirant les paysages, en rencontrant artistes et artisans ou encore en plongeant au cœur du patrimoine culturel.

Alexia Meylan, coordinatrice accueil et information à Morges Région Tourisme

Plus d'infos:
morges-tourisme.ch



Comment circuler à trottinette?

Rendez-vous en page 6.



Nouveau plan d'affectation communal (PACom)

Le projet de nouveau PACom a été mis à l'enquête publique fin 2019. Bien que la procédure soit en cours, il s'est appliqué par anticipation pour une durée maximale de 3 ans, comme le permet la loi LATC.

Depuis 2020, le Service de l'urbanisme travaille à l'adaptation du projet pour tenir compte des avis exprimés par la population lors de l'enquête, des évolutions du cadre légal et

politique, et des évolutions du contexte socio-environnemental (densification, climat, mobilité, etc.). Les modifications apportées depuis 2020 sont nombreuses et ont nécessité un intense travail des services communaux. Le délai de 3 ans accordé par la loi a fini par échoir fin décembre 2022.

Pour éviter de perdre les orientations qualitatives prévues dans le projet de 2019 et en attendant

une nouvelle mise à l'enquête publique, la Municipalité a décidé d'appliquer par anticipation le nouveau projet de PACom, comme le permet la loi. Mis à l'enquête avant l'été 2023, le nouveau projet sera associé à une campagne de communication prévue par la Municipalité afin d'informer la population.

Simon Chevalley, géographe-urbaniste

Impressum:

Édité par la Ville de Morges
Responsable de la rédaction: Patrick Le Fort
Édition: José Gomes Da Costa
Crédits images: Dacha Abbet, Carole Alkabes, Ben Becker, belandscape, Olivier Bohren, Jerome de Benedictis, CGN, Raphael Dupertuis, Ville de Morges, MRT, Lotfi Souissi
Graphisme: Atelier Matthieu Gétaz
Impression: Papier FSC offset Amber Graphic 100 gm²
PCL Presses Centrales SA
Tirage: 10'600 ex.

LA DER

CONSULTATION

Lectorat de *Reflets* satisfait



L'automne dernier, la rédaction de *Reflets* a lancé une consultation auprès du lectorat pour connaître son avis sur le journal communal. Quarante-neuf personnes ont pris le temps de donner leur opinion.

Résultat: les lecteurs ayant répondu lisent toujours *Reflets* à sa parution. Ils apprécient les sujets sur les projets de la Ville et l'agenda et trouvent la qualité globalement bonne. Les lecteurs aiment recevoir le journal dans leur boîte. Des personnes ont émis des interrogations concernant

la quantité de papier utilisée et le coût de fabrication du journal. Une majorité claire a aussi répondu qu'elle ne lirait pas *Reflets* si le journal n'existait qu'en version numérique.

Ces éléments vont nourrir la réflexion sur l'avenir du journal communal. Merci aux personnes participantes!

Patrick Le Fort,
chargé de communication

Nos jubilaires

La Ville de Morges adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux aux centenaire et nonagénaires de la commune, parmi lesquels:

- M^{me} Henriette Dubuis, 100 ans le 7 février;
- M. Paul Robert, 90 ans le 25 décembre;
- M^{me} Claudine Jacot, 90 ans le 5 janvier;

- M. Angelo Parmigiani, 90 ans le 29 janvier;
- M. Hermann Werffeli, 90 ans le 3 février;
- M^{me} Anna Tedesco, 90 ans le 16 février;
- M. Daniel Curchod, 90 ans le 22 février.

Agenda des manifestations

- Loto – L'Abbaye des Amis de Morges et Le Tir Sportif Morgien**
19 mars, CUBE, 14h
- Semaine d'actions contre le racisme**
Du 18 au 25 mars, Morges
- ÉCLOSION**
Du 21 mars au 2 avril, Espace 81, 9h-18h
- BiblioWeekend**
26 mars, Bibliothèque municipale
- Mycélium: ateliers théâtraux et ludiques pour tous-tes**
18 mars, 27 avril et 4 mai, Espace Couvaloup
- Pro Vélo – Atelier vélo**
29 mars, 26 avril et 31 mai, cour du Collège des Jardins, 19h-21h
- La Ville au marché – Sports + Espace public (urbanisme)**
1^{er} avril, place de l'Hôtel-de-Ville, 7h-13h
- Samedi à la Pati**
1^{er} avril, Patinoire des Eaux-Minérales, 13h-22h
- Fête de la Tulipe**
Du 1^{er} avril au 14 mai, Parc de l'Indépendance
- Après-midi jeux à la bibliothèque (dès 18 mois)**
3 avril, Bibliothèque municipale (section jeunesse), 16h-18h
- Espace Job**
5 avril, 3 mai et 7 juin, Espace Couvaloup, 18h30-19h30
- Activités pour les 8-18 ans durant les vacances de Pâques**
Du 11 au 21 avril, Espace Couvaloup
- À voir un soir à Morges**
28 avril, divers lieux, 16h-22h
- Métiers d'Art dévoilés**
Du 28 au 30 avril, Espace 81, 9h-18h
- Danse Transition – Un saut vers une nouvelle carrière**
Du 3 au 18 mai, Espace 81, 9h-18h
- Morges bouge**
5 mai, Beausobre, 17h
- La Ville au marché – Durabilité / Culture / Bibliothèque / Théâtre / Bâtiments et domaines**
6 mai, place de l'Hôtel-de-Ville, 7h-13h
- Semaine de l'environnement**
Du 6 au 10 mai, Grand-Rue
- Fête de la Danse**
Du 10 au 14 mai, Morges
- Jumelage Morges-Vertou**
Du 12 au 14 mai, Morges
- Ouverture de la piscine**
13 mai, Piscine de Morges
- Parade navale CGN – 150 ans**
14 mai, au bord des quais, 14h-15h30
- Activités hebdomadaires à la piscine**
Du 15 mai au 10 septembre, Piscine de Morges
- Vente de bulbes de la Fête de la Tulipe**
16 mai, Parc de l'Indépendance, dès 12h
- Mad Pride**
Du 23 mai au 3 juin, Espace 81, 9h-18h
- Fête des Voisin-es**
26 mai, Morges
- Grand marché de printemps**
3 juin, Grand-Rue, 8h-17h
- La Ville au marché – Police des constructions**
3 juin, place de l'Hôtel-de-Ville, 7h-17h
- Epic'Festival,**
3 et 4 juin, Château de Morges

Agenda complet
et détaillé:
morges.ch/agenda



MANIFESTATIONS

La Ville vous donne rendez-vous au marché



Depuis février 2023, l'administration communale sort de ses murs pour interagir et échanger avec la population.

Tous les premiers samedis du mois, la fonction publique communale tient un stand au marché sur la place de l'Hôtel-de-Ville. À tour de rôle, chaque Direction a l'occasion de faire connaître ses activités et projets en cours et de répondre aux éventuelles questions et demandes de renseignements de la population.

Démocratie participative

La démarche « La Ville au marché » s'inscrit dans une volonté de stimuler la démocratie

participative et de renforcer une plus grande proximité entre la population et les personnes en charge des processus administratifs et politiques. En Suisse, la pratique des outils de démocratie directe, notamment l'initiative et le référendum, favorise d'ores et déjà un environnement tourné vers le dialogue et la délibération. De même, notre système de milice crée une culture de la proximité, où les responsables politiques vivent dans la société « réelle ». Néanmoins, on le constate au quotidien: les pouvoirs politiques et administratifs sont souvent méconnus et leurs activités difficilement compréhensibles.

La Municipalité et le personnel communal se réjouissent d'accueillir les Morgiennes et Morgiens sur le stand, de pouvoir échanger avec eux et de créer du lien avec la population. Rendez-vous au marché le 1^{er} avril avec l'Office des sports et le Bureau de l'urbanisme et de l'espace public!

Mathilde Dalcher,
secrétaire municipale adjointe

Prochaines dates
à retrouver:
morges.ch/
lavilleaumarche

